

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M. J. Sacaze Arsène Jean Pierre  
profession de Charbonnier  
natif de Parlan dép<sup>t</sup> du Cantal  
demeurant à Parlan  
allant à Madrid dép<sup>t</sup> d'Espagne  
âgé de 23 ans taille d'un mètre 63 cent<sup>es</sup>  
cheveux noirs front ouvert  
sourcils châtain yeux châtain  
nez droit bouche  moyenne  
barbe chât clair menton sec  
visage ovale teint pâle

SIGNES PARTICULIERS

bois à l'œil droit

PIÈCES DÉPOSÉES

une demande sur timbre

Fait à Aurillac quatorze octobre  
mil huit cent quatre vingt unze

Signature des témoins

Signature du porteur

Prabacq

Sacaze Arsène

Carlet

N° 2 du Registre

1891.

Monsieur le Préfet,

Arsène - Jean - Pierre, boulan-  
nier au chef-lieu de la  
commune de Parlan - la - Salvetat,  
né le 5 avril 1866, fils  
de M. Sacaze Arsène - Mathilde,  
désirant se rendre à  
Madrid en affaire,  
Monsieur le Préfet  
m'a fait passer le passe-  
port qui lui  
sert de voyage.

Assurance du profond respect

Votre très-humble  
et dévoué serviteur,

Sacaze Arsène

M. Parlan est d'avis  
de M. Sacaze Arsène - Jean -

12 Octobre 1891.

Maire,

Lucase



Farlas le 12 Octobre 1891.



Monsieur le Préfet,



Le soussigné, Sacaze Arsène - Jean - Pierre, boulan-  
ger à Madrid, actuellement domicilié au chef-lieu de la  
commune de Farlas, canton de Saint-Tramez-la-Salvetat,  
canton, né audit chef-lieu le 5 avril 1866, fils  
légitime de Sacaze René - Flavien et de Lasfargue Mathilde,  
propriétaire - cultivateur, — désire se rendre à  
Madrid (Espagne) où l'appellent ses affaires,

à l'honneur de prier Monsieur le Préfet  
de vouloir bien lui délivrer le passe - port qui lui  
est nécessaire pour entreprendre ce voyage.

Veuillez agréer l'assurance du profond respect  
avec lequel il est,

Monsieur le Préfet,

Notre très - humble  
et dévoué serviteur,  
Sacaze Arsène

Avis du Maire.

Le Maire de la commune de Farlas est d'avis  
que le passe - port demandé par M. Sacaze Arsène - Jean -  
Pierre, lui soit accordé.

Le Maire de Farlas le 12 Octobre 1891.

Le Maire,

Lucage

